

4 Faits divers & Justice

Après avoir détourné l'argent du Rassemblement Héritage et Modernité (RHM) à Port-Gentil

Il simule son enlèvement pour brouiller les pistes

J-P. A.

Port-Gentil/Gabon

LE coordonnateur provincial du Rassemblement Héritage et Modernité (RHM) à Port-Gentil, était porté disparu depuis le 21 septembre dernier. Après d'intenses recherches sans succès, sa famille politique a dû porter plainte contre X au commissariat central de Port-Gentil, afin d'établir toute la lumière sur cette curieuse disparition intervenue en pleine effervescence des préparatifs des élections législatives et locales couplées.

Alors que ses proches commençaient déjà à perdre l'espoir de le retrouver vivant, ils sont agréablement surpris de recevoir, le 26 septembre, un coup de fil de ce dernier pour leur donner de ses nouvelles. Depuis la zone de l'Île Mandji, dans le quatrième arrondissement de Port-Gentil. Alertée, la police se déploie immédiatement sur les lieux, où elle trouve effectivement Yves Bouangas Issani marchant sur la route, en fumant paisiblement une cigarette. Conduit au commissariat de police pour les nécessités d'enquête, le coordonnateur provincial du RHM explique que dans le cadre des préparatifs de l'arrivée à Port-Gentil du directeur de son parti, il s'est rendu, le 21 septembre chez un propriétaire de location de bus, dans la zone de Fatima. N'ayant pas trouvé ce responsable, il rebrousse chemin, en empruntant un taxi, vers 23 heures. Mais, à mi-chemin, il est séquestré par les quatre autres occupants du véhicule. Ceux-ci lui bandent les yeux à l'aide d'un tissu, lui font inhaler une poudre pour l'endormir. Au réveil, il se retrouve

dans une pièce sans savoir exactement où.

Yves Bouangas Issani ajoute qu'il n'a pas subi de sévices corporels et qu'il a été nourri par ses ravisseurs durant toute sa captivité. Mais, il affirme que ces derniers lui ont demandé de descendre sur Libreville, afin qu'il lise une déclaration de démission des rangs du RHM, formation politique qui l'a investi pour défendre ses couleurs lors des élections locales dans le deuxième arrondissement de Port-Gentil. L'intéressé dit avoir repoussé cette proposition, malgré l'enveloppe consistante promise au cas où il aurait accédé à leur demande.

SUBTERFUGE • Il conclut son récit en déclarant qu'au dernier jour de sa captivité, il a entendu ses ravisseurs dire que leur "Patron" a demandé de relâcher l'otage, car, le sujet fait déjà grand bruit dans la ville. Dans la nuit du 26 septembre, on lui aurait de nouveau bandé les yeux et fait inhaler une poudre pour l'endormir. A son réveil, il s'est retrouvé dans la zone de l'Île Mandji.

Durant l'enquête préliminaire, la police a rassemblé des indices attestant que l'enlèvement de Bouangas Issani n'était qu'un plan machiavélique mis en place par lui-même. A commencer par l'interception de ce message d'un frère politique disant ceci à Bouangas Issani : « *Toi aussi, tu es où, ta femme s'inquiète déjà.* » Tout comme l'opération Airtel Money que l'intéressé a effectuée à un tiers. A ce qu'il semble, la vraie raison du subterfuge du coordonnateur provincial du RHM est qu'il aurait reçu une enveloppe de quatre millions de francs de la part d'Alexandre Barro Chambrier, le président du RHM, pour l'organisation



Photo : Jean Paulin Allogho

Yves Bouangas Issani, le responsable du RHM dans l'Ogooué-Maritime qui a simulé son enlèvement.

du séjour du directeur de ce parti politique à Port-Gentil. Mais, après avoir reçu le pactole, Yves Bouangas Issani et quelques membres du parti se sont partagés l'argent. Pour brouiller les pistes, il s'est caché dans la maison d'une connaissance, simulant ainsi son enlèvement.

La police a abandonné l'enquête estimant que Yves Bouangas Issani n'a pas commis un délit. L'enquête pourrait être relancée si le RHM décide de poursuivre en justice son coordonnateur provincial pour escroquerie et abus de confiance.



CNAMGS
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

COMMUNIQUÉ

APPEL A COTISATION DU 3EME TRIMESTRE 2018

La Direction Générale de la CNAMGS informe l'ensemble des employeurs du secteur privé et parapublic qu'elle a procédé au lancement de **l'appel à cotisation du 3ème trimestre 2018, le Vendredi 14 Septembre.**

A cet effet, **les Déclarations Trimestrielles de Salaires (DTS)** seront disponibles en ligne (e-déclaration), à compter de cette date, via le site internet www.cnamgs.ga. Les employeurs ne disposant pas d'Internet ou souhaitant une assistance personnalisée pour la déclaration en ligne seront reçus à **la Direction du Recouvrement et du Contentieux, sise au quartier Glass.**

Les entreprises installées à l'intérieur du pays sont priées de faire leur Déclaration Trimestrielle de Salaires auprès des Délégations Provinciales de leur localité respective.

Pour rappel, les taux de cotisations sont les suivants :

- **Taux de cotisation Employeurs : 4.1% ;**
- **Taux de cotisation employés : 2% ;**
- **Plafond : 2 500 000 F CFA.**

Les cotisations du 3ème trimestre 2018 sont exigibles du 1er au 31 Octobre 2018.

Accident de la circulation sur l'axe Ndjolé-Mitzic

Un bus de Major Transport rate un virage

UN accident de la circulation impliquant un bus de l'agence Major Transport s'est produit samedi sur l'axe Ndjolé-Mitzic. Le véhicule de transport en commun, qui avait à son bord une quinzaine de passagers en provenance de Libreville, s'est

retrouvé dans le décor, après avoir effectué une brusque sortie de route. Selon les premières constatations, le transport suburbain qui roulait à vive allure, a raté un virage au niveau du village Miang. Heureusement, on n'enregistre que des blessés légers. Nous y reviendrons.



Echangez avec nous sur [facebook/cnamgs](https://www.facebook.com/cnamgs)

Fait à Libreville, le 17 septembre 2018

Le Directeur Général

Renaud ALLOGHO AKOUE

CNAMGS
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

La solidarité a un sens

